



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 septembre 2020

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean Pierre DETROYAT, Thierry NICLOUD, Sandrine MARGAILLAN, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICLOUD, Justine REY, Thierry RUF, Sylvie SEYSSEL, Cédric VEYRET.

Procuration : Lionel AVIT donne procuration à André ROJAT

Monsieur le Maire demande la possibilité de rajouter deux points à l'ordre du jour :

13. Délibération pour l'ouverture d'un compte Dépôt de Fonds au Trésor

14. Délibération pour l'adhésion à l'ANEM

1. Présentation par TE38 : conseil en énergie partagée

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Pauline AUSSENAC, conseillère en énergie partagée, qui mène une mission avec la commune depuis 3 ans. Le conseil en énergie partagée regroupe le recueil de données, l'étude des résultats et les actions à envisager. Des enregistreurs de températures ont déjà été mis en place, afin de permettre une étude, sur les bâtiments communaux et trouver des solutions pour réduire la consommation énergétique de ces bâtiments. L'étude porte également sur le contrat d'éclairage public où différentes préconisations existent déjà, notamment l'extinction de l'éclairage sur certains horaires ou le remplacement des ampoules dont la puissance est supérieure à 100 Watt. Le rôle de Territoire d'Energie38 (TE38) est d'accompagner les communes dans ses choix.

Mme Aussenac indique que les ratios, les plus élevés, ont été relevés au niveau du stade de rugby, de la salle des fêtes, de l'école maternelle ainsi qu'à l'église. Pour l'école maternelle, des réglages sont en cours. Il serait possible de passer une caméra thermique afin d'évaluer les pertes de chaleur par la toiture. Pour l'école primaire, une programmation a été mise en place. En ce qui concerne la salle des fêtes, une réflexion plus importante doit être menée quant à l'avenir de ce bâtiment. Enfin pour le stade de rugby, une optimisation est à envisager grâce à des réglages du chauffage / eau sanitaire ainsi que sur la rénovation de l'éclairage du terrain de rugby.

Le plan d'action 2020-2021 présenté par Mme Aussenac consisterait à mettre en place des sous-compteurs sur les bâtiments afin de connaître la consommation de chacun, à optimiser les réglages en cours, à réfléchir au devenir de la salle des fêtes et à pouvoir créer une fiche de route afin de continuer à réduire la consommation d'énergie.

Des aides peuvent être apportées par le département, la région ou encore l'AGEDEN qui est un partenaire du TE38.

2. Délibération pour désignation du régisseur suppléant

Monsieur le Maire indique que suite au changement de municipalité, il y a lieu de modifier le nom du régisseur suppléant. Mme Sandrine MARGAILLAN, adjointe en charge des affaires scolaires et de la communication, est nommée régisseur suppléant.

Délibération prise à l'unanimité.



3. Choix de l'entreprise et validation du devis des travaux d'aménagement du cimetière actuel (PMR)

Thierry NICOUD, 3^{ème} adjoint, rappelle au conseil que les devis des entreprises TOUTENVERT, CHAMBARD et Morgan MARCHAND avaient été présentés lors du précédent conseil municipal. Des précisions sur la réalisation des travaux ont été apportées, une des trois entreprises s'engage à réaliser les travaux avant le 1^{er} Novembre 2020.

Un état du cimetière doit être fait avant le début des travaux par un huissier, demande déjà effectuée.

L'entreprise s'engage également dans son devis à reprendre l'entrée du cimetière en rehaussant le portail et à aménager le point d'eau.

L'entreprise retenue est l'entreprise de M. Morgan MARCHAND.

Délibération prise à l'unanimité.

4. Validation du règlement de la cantine et du règlement de la garderie

Monsieur le Maire rappelle que les règlements de la cantine et de la garderie doivent être actualisés. Sandrine MARGAILLAN, adjointe en charge des affaires scolaires et de la communication, donne lecture de chacun des règlements mis à jour et indique qu'ils seront distribués aux familles, après validation du conseil.

Le conseil valide chacun des règlements.

5. Emploi temporaire suite suractivité « Covid »

Monsieur le Maire indique que l'épidémie de Covid et la mise en place du protocole sanitaire impliquent plus de travail au niveau des écoles. Mme Laurie BOIS, actuellement en apprentissage à l'école, apporte une aide bien venue, mais se pose le problème pour les semaines où elle sera en cours. Monsieur le Maire propose de se renseigner auprès de PAISS, de l'ADMR ou de Bonjour Services pour un soutien sur ces semaines.

6. Délibération pour les coupes affouagères

M. André ROJAT, 1^{er} adjoint, indique que les prochaines coupes affouagères auront lieu sur la parcelle 21 et qu'il y a lieu de prendre une délibération pour choisir le mode de coupe. Le conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir le mode de coupe taillis sous futaie.

Les garants seront André ROJAT, Christian FERROUILLAT et Cédric VEYRET

7. Délibération concernant le dossier WATTISERE

Monsieur le maire rappelle qu'une délibération doit être prise concernant ce dossier. Des questions restent encore en suspens. Le conseil décide de consulter TE38 concernant ce projet et s'interroge sur le fait de devoir refaire ou non le second pan de toit. Monsieur le maire propose de consulter un charpentier.

8. Délibération pour révision du loyer du cabinet des infirmières

Cette année, l'indice des Loyers des Activités Tertiaires du 2^{ème} trimestre est de -0.12 %.

En conséquence, le montant du loyer et les charges ne changeront pas au 1^{er} octobre 2020.

Délibération validée à l'unanimité.

9. Délibération pour révision du loyer de M. GILLES

L'indice de révision des loyers du 3^{ème} trimestre n'étant pas encore paru. Cette délibération sera prise lors d'un prochain conseil.



10. DM : du chapitre 22 vers le chapitre 67 pour un montant de 362.34€

Un paiement a été effectué sur le chapitre 67. Il convient donc d'effectuer une DM pour accréditer ce compte de 362.34 €. Décision validée à l'unanimité pour effectuer une DM du chap. 22 vers le chap. 67.

11. Information sur renouvellement de la convention de déneigement

Thierry NICOUD, adjoint en charge de la voirie, indique que la commission voirie va se pencher sur les circuits pour le déneigement et que les conventions 2020-2021 vont être signées avec les intervenants.

12. Urbanisme

- PC GENTE/ LEDOYEN : accordé
- PC CHIROUGE TRIBOULLIER/AMIEUX : construction d'un bâtiment : dossier toujours en cours d'instruction suite à un problème concernant l'évacuation des eaux pluviales
- DP DAVID Mélanie : un car port : accordée
- DP TRIBOULLIER Fabien : pose de panneaux photovoltaïques : accordée
- DP SCIABBARRASI / GOBBO : construction d'un garage : accordée
- DP SCIABBARRASI / GOBBO : pour toiture et façade de la maison : accordée
- DP SCIABBARRASI / GOBBO : pour division parcellaire : toujours en cours d'instruction

13. Délibération pour l'ouverture d'un compte Dépôt de Fonds au Trésor

Monsieur le maire indique au conseil municipal que pour faciliter le paiement des factures de cantine et de garderie, une procédure de dématérialisation des paiements va se mettre en place prochainement. Pour ce faire, un compte de dépôt de fonds au Trésor doit être ouvert.

Délibération prise à l'unanimité

14. Délibération pour adhésion à l'ANEM

Monsieur le maire indique au conseil municipal que la mairie a reçu une demande d'adhésion à l'ANEM (Association Nationale des Elus de Montagne).

Le conseil, après délibération, décide à l'unanimité de ne pas adhérer à cette association.

15. Questions diverses

- Suite à la fuite d'eau constatée à l'école maternelle, l'expert est venu. Groupama a déjà fait un retour concernant la prise en charge de ce dommage dû aux intempéries de juin 2019.
- Achat du terrain pour les travaux du cimetière. SINTEGRA est venu, l'achat se portera sur une parcelle de 2900 m2. Un devis supplémentaire a été transmis par SINTEGRA pour le bornage.
- Lors de la conférence territoriale, les subventions demandées ont reçu une réponse positive pour un montant de 83105 euros pour le cimetière, les demandes de subvention transmises à la Région sont toujours en cours d'instruction.
- Concernant le dossier ALEXIA Nathalie : un courrier de l'avocat nous a été transmis concernant le dépôt du mémoire qui doit avoir lieu avant le 8 octobre 2020.
- CHAMPON Laurie a déposé un courrier sollicitant la possibilité de cumuler son emploi principal avec l'activité accessoire d'animatrice en centre de loisirs à Vinay pendant les vacances scolaires.



- Une réunion sur le logiciel E-enfance est programmée le 15 octobre 2020
- Un atelier Transition air, climat, Energie est proposée par l'AGEDEN le 6 octobre 2020
- La commission Action sociale et culturelle se réunira le 5 octobre 2020, Véronique GERMAIN participera à cette réunion
- Déchèterie mobile : une présentation a lieu le samedi 10 octobre à Saint Hilaire du Rosier
- CCID : un membre titulaire a présenté sa démission – pas d'impact sur le fonctionnement de la commission
- CAMBIUM a été sollicité suite à des problèmes sur certains pavés qui ont noirci – rencontre doit être programmée
- La société GLENAT a posé des témoins sur l'église, la croix ainsi que la façade ne sont pas en bon état. Elle a, durant les travaux, écrasé un poteau, elle va faire le nécessaire pour le changer.
- Une rencontre a eu lieu avec M. Rosaire, vice-président de la SMVIC en charge de l'eau et l'assainissement
- Une rencontre a eu lieu avec le RCV au stade de rugby afin d'évoquer les travaux en cours et à venir
- Camions de pizza : à partir du début du mois d'octobre un camion sera présent le vendredi et un autre le samedi
- La société CHAMBARD va intervenir pour la réparation des tampons dans la grande rue du village
- Des plantations de végétaux vont avoir lieu prochainement
- Le jeu à l'école : envisager son remplacement
- Une réunion avec tous les employés communaux devrait être programmée dès que la situation sanitaire le permettra
- Des renseignements ont été pris concernant le prêt de plantes à installer lors des vœux de la municipalité aux habitants
- Clôture de l'école : le remplacement de la clôture est prévu, la cage de football va également être refaite.
- Le prochain conseil communautaire a lieu le 1^{er} octobre 2020.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 20 Octobre 2020 à 20h00

